



Le 24 avril 2020

**Monsieur François Legault**

Premier ministre du Québec  
Édifice Honoré-Mercier, 3<sup>e</sup> étage  
835, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1A 1B4

**Objet : Les architectes au service de la relance économique du Québec**

---

Monsieur le Premier Ministre,

Nous aimerions d'abord vous féliciter pour le leadership exceptionnel dont vous et votre équipe faites preuve alors que le Québec et le monde sont plongés dans une crise sanitaire et économique sans précédent. Nous tenons aussi à saluer les mesures que votre gouvernement a déployées pour apporter un soutien aux travailleuses et aux travailleurs ainsi qu'aux entreprises touchées par la crise. Ces mesures contribueront sans aucun doute à en atténuer les répercussions à moyen et à long terme sur notre société et notre économie. En outre, elles permettent à l'ensemble de la population de garder espoir en des jours meilleurs.

La présente situation nous offre une occasion inédite de redémarrer l'activité économique sur des bases solides, et ce, dans une perspective de qualité, de résilience, d'accessibilité et de durabilité. Nous sommes d'avis que ces principes phares dans le secteur de l'environnement bâti doivent être au cœur de notre approche pour la relance économique. Soyez assuré que l'Ordre des architectes du Québec (OAQ), et plus largement l'ensemble de la communauté architecturale, est disposé à participer aux différents volets de la relance et à agir comme partenaire de l'après-crise, qui s'organise déjà.

L'Ordre salue la volonté du gouvernement d'accélérer les projets d'infrastructures publiques au Québec. Il importe toutefois que cette accélération ne se fasse pas au détriment de la qualité et des processus d'acceptabilité sociale. Les travaux menés par le ministère de la Culture et des Communications, en collaboration avec l'Ordre des architectes du Québec, en vue de l'adoption d'une Stratégie québécoise de l'architecture ont démontré l'étendue des bienfaits de la qualité architecturale. La négliger au profit de l'urgence de réactiver de nombreux secteurs d'activité non seulement engendrerait des coûts d'entretien ou de réparation, mais surtout, oblitérerait inévitablement les avantages qui y sont inhérents, par exemple l'adéquation au contexte ou la minimisation de l'empreinte écologique.

Nous sommes convaincus que les principes mis de l'avant dans la Stratégie, qui en est à ses dernières étapes d'élaboration, constitueront un guide extraordinaire pour relancer le secteur sur des bases pérennes et durables. Nous espérons que les travaux entourant cette Stratégie pourront être menés à terme rapidement et que son adoption contribuera à cultiver une vision nouvelle pour les projets d'infrastructures à venir. L'Ordre continuera d'exercer son leadership en faveur de la qualité architecturale et s'offre pour soutenir les différents ministères dans la mise en œuvre de la Stratégie, le moment venu.



Parallèlement, la surveillance des chantiers constitue elle aussi un outil clé pour assurer la qualité et la durabilité du bâti et, ainsi, prévenir à la source certains problèmes en plus de protéger le public. La contribution à cet exercice de groupes de professionnels reconnus constitue une valeur ajoutée et jouit d'un large appui sur le terrain. Il ne faut pas l'oublier.

Ce souci de qualité remet forcément en question la notion du plus bas soumissionnaire dans les appels d'offres publics. Ce principe a trop souvent pour effet de brader la qualité des projets pour de minces économies à court terme. À nos yeux, l'accélération des projets d'infrastructures constitue une occasion de développer l'expertise et de mettre en valeur le talent québécois – entre autres en architecture – à un moment où le savoir-faire local reçoit un appui extraordinaire des Québécois et des Québécoises. Les travaux publics doivent tirer parti de notre profession pour qu'elle puisse offrir le meilleur d'elle-même et pérenniser ses activités, au plus grand bénéfice de l'aménagement harmonieux et durable de notre territoire.

La qualité et la résilience de l'environnement, y compris l'environnement bâti, font partie du nouveau bagage de valeurs qui émergent de la situation actuelle. Ces principes participent en même temps à l'enrichissement de nos milieux de vie et de travail et, plus largement, au renforcement de notre économie.

Dans le contexte des initiatives de relance que votre gouvernement s'apprête à lancer, nous souhaitons vous offrir, Monsieur le Premier Ministre, notre pleine collaboration. La mobilisation, la solidarité et le dynamisme dont la population québécoise fait preuve dans ces circonstances extraordinaires nous rendent optimistes quant à notre capacité de relancer les activités avec efficacité et énergie aux quatre coins du territoire. L'Ordre et ses 4200 membres sont aussi mobilisés pour vous soutenir dans cette démarche, qui se déploiera sur plusieurs fronts, et pour mettre à profit leurs idées afin de favoriser la résilience de nos collectivités et de l'économie, maintenant et pour l'avenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le président de l'Ordre des architectes du Québec

**Pierre Corriveau**

c. c. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; Christian Dubé, président du Conseil du trésor; Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation; Eric Girard, ministre des Finances; Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation; Sonia Lebel, ministre de la Justice; Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications.